



Comment récupérer un bail perdu?

Par **junaly**, le **26/10/2011** à **22:13**

Bonjour,

Je suis exploitant agricole et je loue terrain + habitation depuis plus de quinze ans au même propriétaire (mais succession enfants depuis quelques années).

Je ne retrouve plus le bail de ma location et le notaire en charge de ce bail refuse de me fournir un double.Est ce légal? Si oui, comment puis je récupérer un double de mon bail?

Cordialement.

Par **mimi493**, le **26/10/2011** à **22:17**

Si le bailleur n'en a pas, c'est donc un bail verbal et il reste valable